

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 88 / 2022

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt-deux, le Lundi 17 Octobre ,

En exercice : 26

De Présents : 20

De votants : 26
de ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

Etaient présents : M. AIGUESPARSE Cédric-M. ARCUCCI Patrick-Mme AURIOL Anne-M. BUCAIONI Claude-M. CAMARA Célestin-Mme DUPONT Karine- M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-Mme NICODEMO Mélissia -Mme PRUNET Sophie-M. ROSSI Patrick-Mme SCOTTO Fabienne- M. SEIGNOBOS Jean-Luc-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-Mme MARTIN Pascale- Mme PRUNET Sophie .

Procurations : M. ADAM Stéphane donne procuration à M. CAMARA Célestin.
M. BENEDETTO Nicolas donne procuration à Mme NICODEMO Mélissia.
Mme BOUCHER Julie donne procuration à M. ROSSI Patrick
M. FRELIER Laurent donne procuration à Mme DUPONT Karine.
M. HURET David donne procuration à Mme SCOTTO Fabienne
M. SANTONI Jean donne procuration à M. BRUN Fernand
Etaient absents excusés : NEANT

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme THIERRY Martine ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Délibération portant nouvelle désignation des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS suite à la démission d'un membre élu.

Monsieur le Maire expose que suite au départ de Mme DEZ Marylène, conseillère municipale, et membre du CCAS élu, il convient conformément à l'article R. 132-9 du code de l'action sociale et des familles de pourvoir au poste vacant dans l'ordre de la liste des membres élus du CCAS à laquelle appartient le démissionnaire.

Toutefois, aucune personne supplémentaire sur la liste n'apparaît puisque la totalité de la liste conjointe a été adoptée le 27/08/2020.

Par conséquent, dans les deux mois de la démission du membre, il convient de procéder à une nouvelle élection des membres élus du Conseil d'administration du CCAS.

La liste proposée est la suivante :

- Mme BOUCHER Julie, adjointe au sociale

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 083-218300929-20221017-DEL8812022-DE

- Mme SCOTTO Fabienne, 1^{ère} Adjointe
- Mme DUPONT Karine, Adjointe aux affaires scolaires
- Mme THIERRY Martine, Conseillère municipale
- M. SEIGNOBOS Jean-Luc, Conseiller municipal
- M. ROSSI Patrick, Adjoint au Maire
- Mme YZQUIERDO Laurence, Conseillère municipale
- Mme GACNIK Marie-France, Conseillère municipale
- Suppléants : M. ARCUCCI Patrick, Conseiller municipal
 - Mme NICODEMO Mélissia, Conseillère municipale
 - M. TASSY Jacques, Conseiller municipal
 - Mme PRUNET Sophie, Conseillère municipale
 - M. AIGUESPARSES Cédric, Conseiller municipal

Monsieur le Maire soumet la liste unique ainsi présentée au vote du Conseil municipal.

LE conseil municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à la majorité et deux abstentions (Mme PRUNET Sophie, Mme GACNIK Marie-France) de désigner comme membres élus du Conseil d'Administration la liste unique ainsi présentée .

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Signature du secrétaire de séance :

Mme THIERRY Martine



BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

